

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Education artistique et psychomotricité 1.2			
Code	PEIM1B14PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Peggy DAGNELIE (dagnelie@helha.be) Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Steve BROUCKAERT (steve.brouckaert@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B14PPA	Education corporelle et psychomotricité 2	15 h / 1 C
PEIM1B14PPB	Education musicale 2	15 h / 1 C
PEIM1B14PPC	Education plastique 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B14PPA	Education corporelle et psychomotricité 2	10
PEIM1B14PPB	Education musicale 2	10
PEIM1B14PPC	Education plastique 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 2			
Code	22_PEIM1B14PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Steve BROUCKAERT (steve.brouckaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2

S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Compétence 7

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4

Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

* Une partie théorique comprenant :

- un cours d'anatomie portant sur le système locomoteur (myologie) ;

L'étudiant aura la possibilité de vivre, de s'exercer à différentes pratiques sportives afin d'en tirer le meilleur bénéfice pour lui dans un premier temps, et pour les proposer et les adapter, dans un second temps, aux élèves de l'école primaire.

Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours théoriques et pratiques.

- Mise en pratique des notions théoriques : vécu corporel et réflexion sur les méthodologies à mettre en place pour faire vivre les activités sportives en classe primaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Questions réponses
- examen blanc
- disponibilité par mail

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

- examen théorique
- évaluation continue (présence et participation)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale 2			
Code	22_PEIM1B14PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes:

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- répertoire de chants adapté aux enfants de 5 à 12 ans
- méthodologie de l'apprentissage d'un chant
- poursuite du travail rythmique du Q1
- accompagnement rythmique de chants adaptés aux enfants de 5 à 12 ans
- liens avec le programme

Démarches d'apprentissage

- travail de la voix
- ateliers de mise en pratique
- travail rythmique
- ateliers de mise en pratique

Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux et grille d'auto-évaluation disponibles sur moodle

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours

partitions disponibles sur moodle

fichiers audios et vidéos disponibles sur moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux de groupe avec présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 2			
Code	22_PEIM1B14PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent valorisé.

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique artistique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts propres à l'éducation artistique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Education du regard, des opérations plastiques et graphiques (lignes, formes, couleurs, matières, volumes)

Démarches d'apprentissage

Apprentissage par démonstration et par les pairs

Dispositifs d'aide à la réussite

Le contenu est évolutif, adapté aux acquis du groupe-classe ainsi qu'à son évolution. L'enseignant se base sur l'expérience de chacun et se positionne comme "coach" pour un suivi individualisé.

Il est judicieux de s'abonner à des comptes « activités artistiques pour enfants » sur des réseaux comme Pinterest ou de consulter régulièrement des publications d'activités manuelles pour enfant (livre de bricolage, revue spécialisée pour enfant, etc.).

Sources et références

LAGOUTTE, D. Enseigner les arts plastiques et visuels. Ed Hachette

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation formative et continue.

Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Un travail non remis conduira à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres cotes au sein du travail journalier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La présence en cours est requise en vue de l'obtention de cette UE.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical, stages ou circonstances exceptionnelles) et le travail rattrapé.

Les travaux non remis ou ne répondant pas aux exigences explicitées en cours impliqueront une remise à niveau de ces mêmes travaux en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).